

FICHE INFOS : Qu'est-ce que le Facile à Lire et à Comprendre (FALC) ?

Un langage compréhensible par tous

Historique :

Mise au point en 2009 dans le cadre d'un projet européen, le FALC s'est développé en France avec un soutien fort de l'Unapei, en lien avec des associations françaises d'auto-représentants (Nous Aussi, Droit Devant 25, etc.).



© Logo européen
Facile à lire et
à comprendre

Objectif :

Le FALC a pour but de traduire un langage classique en langage compréhensible par tous. Le texte ainsi simplifié peut être compris par les personnes en situation de handicap intellectuelle ou psychique, mais aussi par les personnes dyslexiques, malvoyantes, les personnes âgées, ou encore les personnes qui maîtrisent mal le français.

Une traduction co-construite :

La FALC est conçu et développé avec des personnes en situation de handicap intellectuel et psychique.

Pourquoi utiliser le FALC ?



En France, près de 8 millions de personnes estiment avoir des difficultés à comprendre les informations écrites.

Traduire les documents écrits en FALC s'est rendre accessibles les informations et faciliter l'ensemble des démarches de la vie quotidienne.

Les principales règles du FALC



Une traduction obligatoirement co-construite :

La règle la plus importante du FALC est l'implication des personnes en situation de handicap intellectuelle ou psychique. Les associer à la rédaction, la transcription et/ou la relecture des documents qui leur sont destinés, c'est la garantie d'une information accessible !

Un fond et une forme simple et lisible :

Utiliser un vocabulaire abordable, sans jargon, une syntaxe simple, des polices de caractère lisibles, etc.